

BASSIN DE LA COLOMBIÈRE

« Lors des dernières élections municipales, vous nous avez fait confiance pour conduire l'action publique dans le village en ces temps compliqués. Nous avons pris acte de ce choix important et nous sommes entièrement mobilisés pour faire face aux défis qui nous attendent : créer les conditions nécessaires pour permettre l'adaptation de notre économie locale et le respect de notre environnement. Pour y arriver, votre soutien et votre accord nous seront indispensables ».

Didier Thevenet, Maire de La Clusaz



La Clusaz

Haute Savoie - France

LA RETENUE D'ALTITUDE DE BEAUREGARD

LA SÉCHERESSE DE L'AUTOMNE 2018 A AGI COMME RÉVÉLATEUR DES ENJEUX D'APPROVISIONNEMENT EN EAU DE NOTRE TERRITOIRE. NOUS DEVONS DÉSORMAIS AMÉLIORER L'INDÉPENDANCE HYDRAULIQUE DE NOTRE VILLAGE AU RISQUE D'UNE NOUVELLE INCAPACITÉ À FOURNIR LES VOLUMES NÉCESSAIRES À LA VIE QUOTIDIENNE ET ÉCONOMIQUE. NOTRE OBJECTIF AU TRAVERS DE CE PROJET EST DONC DOUBLE : À LA FOIS PENSER À L'AVENIR ÉCONOMIQUE DE NOTRE TERRITOIRE, MAIS AUSSI ANTICIPER LES ÉVOLUTIONS NÉCESSAIRES POUR NOUS ADAPTER AUX CONSÉQUENCES DU CHANGEMENT CLIMATIQUE.

UN APPROVISIONNEMENT EN EAU DU VILLAGE TROP INSTABLE



Les études menées par O des Aravis, opérateur public de gestion de l'eau, et la commune de La Clusaz ont permis de mesurer les conséquences des dérèglements climatiques et anticiper l'évolution des besoins en eau du territoire. Pour assurer à long terme l'approvisionnement de tous, des aménagements d'une importance stratégique sont nécessaires car les ressources disponibles pour alimenter le village, fluctuant au gré des aléas climatiques et des saisons*, ne représentent malheureusement plus une solution suffisamment sûre.

"ASSURER À LONG TERME L'APPROVISIONNEMENT DE TOUS"

*L'approvisionnement en eau potable de La Clusaz est effectué par des sources, certes puissantes en période printanière mais vulnérables face aux sécheresses qui risquent de s'intensifier à mesure du bouleversement climatique.

UNE RETENUE INDISPENSABLE POUR NOTRE TERRITOIRE

La solution est donc la construction d'un réservoir de 150 000m³ dont 50 000m³ dédiés à l'eau potable et 100 000m³ à la production de neige de culture. Si ce projet pérenniserait l'approvisionnement en eau pour la consommation, il contribuerait également à conforter l'activité ski, pierre angulaire de nos économies locales. Cette continuité de nos activités ski sera motrice du financement des nouvelles orientations touristiques, basées sur ses valeurs intrinsèques : respect de ses montagnes et des personnes qui la peuplent.



50000m³
d'eau potable



100000m³
de neige de culture

150000m³

pourront être mobilisés pour l'eau potable en cas de situation exceptionnelle



UN PROJET CONFORME À LA RÉGLEMENTATION

Ce projet basé sur un modèle durable et coordonné avec l'ensemble des acteurs territoriaux, sera réalisé dans le respect de la législation mise en place par le ministère de l'environnement.

UN EMPLACEMENT RÉFLÉCHI



Après trois années d'études, la confection d'un bassin d'eau potable sur le plateau de Beauregard apparaît comme la solution adaptée pour assurer la résilience de l'approvisionnement du territoire. À la suite d'une analyse multicritère prenant en compte les aspects à la fois techniques, écologiques, sociaux, économiques et sécuritaires, le site dit du bois de la Colombière, situé au sein du massif de Beauregard a été retenu pour accueillir cet ouvrage d'une emprise totale de 3,7 ha.

UN INVESTISSEMENT PARTAGÉ



La collectivité n'aurait pas eu les moyens de construire seule ce bassin utile à l'alimentation en eau potable du village. Ce bassin sera ainsi supporté à 1/3 par O des Aravis et intégré au plan de financement de la Société d'Aménagement Touristique d'Exploitation de La Clusaz (SATELC), au titre de sa délégation de service public, pour les 2/3 restants. Une subvention sera également versée par le conseil départemental 74.

UN PLAN GLOBAL POUR LA CLUSAZ

CE PROJET DE RETENUE D'ALTITUDE FAIT PARTIE D'UN PLAN STRATÉGIQUE GLOBAL, BASÉ SUR UNE ORIENTATION ET UNE VISION À LONG TERME DE NOS ENJEUX.



MAINTENIR L'HABITABILITÉ DU TERRITOIRE

La Clusaz doit maintenir sa population, ses emplois, ses commerces et ses services. L'habitabilité est notre nouveau marqueur social. Nous devons créer les conditions qui permettront d'atteindre cet objectif.

ENCOURAGER L'ÉCONOMIE LOCALE DANS SON ADAPTATION

Nous savons depuis quelques années que le modèle économique de nos montagnes, centré sur les activités d'hiver, doit évoluer en raison des enjeux climatiques. Ce projet s'inscrit donc dans une vision à long terme de transition réaliste vers un tourisme plus durable et étalé sur quatre saisons, que seules les activités de ski alpin pourront financer.

DONNEZ VOTRE AVIS

PARFAITEMENT AU FAIT DE L'AMPLEUR DES TRAVAUX À RÉALISER, NOUS TENONS À NOUS ASSURER DE VOTRE BONNE APPRÉHENSION DES PROBLÉMATIQUES À COURT, MOYEN ET LONG TERME, AFIN DE MENER À BIEN CE PROJET. C'EST POURQUOI NOUS CONVIONS L'ENSEMBLE DES INTÉRESSÉS À PARTAGER LEUR AVIS.

DEUX FAÇONS DE PARTICIPER :

1

RÉUNION PUBLIQUE

le 29 janvier à 20h : en direct sur le site internet de la Mairie ainsi que sur la page Facebook : **Mairie.LaClusaz**

2

CONCERTATION

Du 11 janvier au 8 février : l'intégralité du dossier est consultable en mairie de La Clusaz, aux jours et horaires d'ouverture en vigueur, ou sur son site internet : **www.laclusaz.org**. Deux registres sont à votre disposition pour vous permettre de consigner vos observations.

RENDEZ-VOUS DONC EN MAIRIE, SUR SON SITE INTERNET **WWW.LACLUSAZ.ORG** OU SES RÉSEAUX SOCIAUX POUR SUIVRE LES DÉBATS ET L'AVANCÉE DU PROJET.



La Clusaz
Haute Savoie - France